



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

DOSSIER DE PRESSE

2023

TROPHÉES

DE L'APPRENTISSAGE

DANS L'ARTISANAT

CÉLÉBRER

L'APPRENTISSAGE !



artisanat.fr



A travers de multiples opérations, le réseau des CMA agit, au quotidien et partout en France, pour la reconnaissance et le développement de l'apprentissage.

Alors que s'achève la 5^e Semaine de l'Apprentissage dans l'Artisanat et que la Battle des CFA bat son plein, la 2^e édition des Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat poursuit le même objectif : promouvoir ce mode de formation en mettant en lumière l'engagement exemplaire d'apprentis, de maîtres d'apprentissage et de centres de formation.

En distinguant ces parcours remarquables, notre objectif est de donner envie. Envie au plus grand nombre de se former à l'un des 250 métiers de l'artisanat. Envie aux chefs d'entreprise artisanale d'accueillir des jeunes pour leur transmettre leur savoir-faire avec passion. Envie aux CFA de mettre en avant leur dynamisme et leur offre de formation performante, innovante et tournée vers l'avenir.

Leader de la formation par apprentissage avec 112 000 jeunes formés chaque année dans nos 137 CFA, la formation est incontestablement au cœur du savoir-faire du réseau des CMA. Nous sommes des créateurs de destins. Nous avons à cœur de transmettre, former. Nous mettons tout en œuvre pour donner confiance et permettre à chacun de s'épanouir. Appuyons-nous sur tous les ambassadeurs de l'apprentissage pour le faire savoir. L'artisanat forme. L'artisanat recrute. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Joël Fourny

Président de CMA France

UN PRIX NATIONAL POUR DONNER UN COUP DE PROJECTEUR SUR L'APPRENTISSAGE EN FRANCE

Pour mettre à l'honneur ces talents, CMA France a lancé la deuxième édition du prix « Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat » avec en point d'orgue une remise des prix organisée à CMA France et retransmise sur les réseaux sociaux.

La deuxième édition des « Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat » a été lancée en octobre dernier pour poursuivre la dynamique et promouvoir l'excellence de la formation par apprentissage.

Le prix couronne les lauréat(e)s dans trois catégories :

- **Le prix « Centre de formation »** récompense une initiative particulière du réseau des CFA pour valoriser l'apprentissage dans l'artisanat ;
- **Le prix « Maître d'apprentissage »** récompense un chef d'entreprise ou un salarié d'entreprise artisanale formant des apprentis à leurs métiers ;
- **Le prix « Apprenti(e) »** récompense un jeune en formation ou un adulte en reconversion dans l'un des CFA du réseau CMA.

Un prix spécial « Prix de l'engagement Bernard Stalter » sera décerné parmi l'ensemble des dossiers reçus (toutes catégories confondues) et récompensera un engagement particulièrement remarquable.



LA DEUXIÈME ÉDITION EST UN SUCCÈS !

Les candidats avaient jusqu'au 19 décembre pour transmettre leur dossier de candidature avec l'aide de leur chambre de métiers et de l'artisanat. Avec **plus de 150 candidatures reçues**, le succès du prix « Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat » est indéniable.

Le 19 janvier, le jury national s'est réuni pour déterminer le palmarès de cette deuxième édition nationale. Il est **composé des membres suivants** :

- + Sandrine Aboubadra-Pauly, Déléguée générale - Union nationale des Missions Locales
- + Pierre Azemar, Président - CMA Aveyron
- + Jean-Michel Charnu, Président - CMA Jura
- + Catherine Fabre, Députée de Gironde
- + Corinne Féret, Sénatrice du Calvados
- + Joël Fourny, Président - CMA France
- + Julien Gondard, Directeur Général - CMA France
- + Sylvain Maillard, Député de Paris
- + Aline Mériaux, Présidente - CMA Centre-Val de Loire
- + Stéphane Rémy, Sous-directeur - DGEFP

Les lauréat(e)s reçoivent un Trophée personnalisé ainsi qu'une dotation pour les quatre catégories :

- o « Centre de formation » : 5 000 €
- o « Maître d'apprentissage » : 2 000 €
- o « Apprenti(e) » : 2 000 €
- o « Prix de l'engagement Bernard Stalter » : 2 000 €

La remise des prix 2023 est **animée par Nicolas Rossignol le 8 février à 19 h 30**.



TROPHÉE CENTRE DE FORMATION



FRÉDÉRIQUE GOUNY
CFA RÉGIONAL

CMA : Hauts-de-France

RETROUVEZ-LES SUR :



PRÉSENTATION

Le CFA régional vit une importante transformation pédagogique numérique, matérialisée par d'importants investissements en équipements numériques : équipement de l'ensemble de leurs 500 enseignants d'un ordinateur portable, équipement d'écrans numériques, investissement dans une plateforme Learning Management System (LMS) d'enseignement à distance de type moodle, création d'un Espace numérique de travail commun etc. Les apprentis, quant à eux, ont bénéficié d'un accès à une banque de cours en ligne sur leur plateforme LMS e-campus, 100 % des cours à distance, acquisition de Chromebook mis à leur disposition. Le CFA a investi dans les technologies innovantes et d'avenir avec la réalité virtuelle et les salles immersives qui se traduit par 2 salles de cours + casques de réalité virtuelle. Ces solutions permettent aux apprentis d'appréhender l'univers métier choisi en les immergeant directement et virtuellement dans leur futur environnement. Ces outils permettent également d'avoir 50 % de temps gagné en moyenne sur le temps d'apprentissage.

MOTIVATIONS

Le CFA a conscience du développement des outils et des moyens d'apprentissage. Le CFA est confronté à une génération totalement connectée et dépendante des GAFAM (acronyme des géants du Web – Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.). Ces outils 3.0, en complément des professeurs / formateurs, des supports de cours digitalisés et papiers, renforcent la motivation des apprenants et facilitent leur parcours jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Ils sont désormais acteurs de la filière choisie. De plus, le CFA des Hauts-de-France est le seul à disposer de salles immersives, outil pédagogique innovant. Le CFA est volontaire pour aider les autres CFA du réseau à investir dans ces nouvelles technologies d'apprentissage virtuel en leur partageant leur conduite de projet.

TROPHÉE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE



NICOLAS LAMBERT

CMA : Centre-Val de Loire

Entreprise : Le Fournil de la Cistude

Secteur d'activité : Boulangerie,
Pâtisserie

RETROUVEZ-LE SUR :



SON PARCOURS :

1998 : CAP Boulanger

1999 : CAP Pâtissier

2000 : Mention complémentaire Boulangerie

2001 : Brevet Professionnel Boulangerie

2003 : Brevet Technique des métiers Pâtissier

2002 : Brevet de maîtrise Boulangerie

2003 : Brevet de maîtrise Pâtissier

PRÉSENTATION

Nicolas Lambert est Maître artisan boulanger-pâtissier depuis 2006 et a eu l'opportunité de reprendre une boulangerie artisanale à Luant cette même année. Dans le cadre de son parcours scolaire, il a participé à plusieurs concours en 2000. Il a été élu meilleur apprenti en région Centre-Val de Loire et a participé au concours du meilleur jeune boulanger de France. Il a une équipe de 2 salariés et est Maître d'apprentissage de 2 apprentis. Il accorde un soin particulier à l'accueil des apprentis et à leur intégration dans l'entreprise. Il a pour objectif principal de leur transmettre le goût du travail bien fait et de leur donner des conseils lorsqu'un apprenti souhaite participer à des concours professionnels. Pour permettre aux apprentis de devenir autonome et de laisser sa créativité s'exprimer, Nicolas Lambert leur laisse du temps pendant leur présence en entreprise, prête le matériel et fournit les matières premières nécessaires pour s'entraîner.

MOTIVATIONS

Nicolas Lambert est reconnaissant envers ses anciens patrons qui lui ont transmis leur savoir-faire. Il était indispensable pour Nicolas de transmettre à son tour son savoir-faire, une mission accomplie depuis 2007 avec 2 à 3 apprentis par an, soit environ 25 apprentis en 16 ans d'activité professionnelle. Son engagement auprès des apprentis se poursuit notamment avec son rôle dans l'organisation des examens de boulangerie dans le département de l'Indre. De plus, si cela est nécessaire, Nicolas Lambert se porte volontaire pour être jury des examens.





TROPHÉE APPRENTIE



LÉNA PERRIN-MANGINOIS

CMA : Grand Est

Diplôme : CAP Boucher



DISTINCTIONS :

1^{er} prix au concours de découpe et de présentation de viande organisé par APAL (Organisation de producteurs non commerciale) en Collaboration avec Interbev Grand Est.

2023 : Inscrite au MAF boucherie

PRÉSENTATION

Depuis ses 15 ans, Léna a comme ambition de devenir bouchère. Freinée dans son projet de parcours par ses professeurs et par les conseillers d'orientation car son niveau d'étude au collège était bon, ces derniers ne prenaient pas au sérieux le désir de Léna de devenir bouchère, ils la conseillent donc en l'orientant vers un bac général. Très vite, Léna ne trouve pas sa place et décide, avec beaucoup de courage, de « casser les codes » en s'orientant vers un CAP Boucherie pour apprendre ce métier, très souvent exercé par des hommes.

MOTIVATIONS

Devenir bouchère est une passion, une ambition. Elle se donne les moyens de réussir en écoutant son envie et non celles de ses professeurs. L'amour de son métier l'a poussé à défendre ses convictions et à se lancer dans ce domaine avec persévérance. Elle prouve à son entourage qu'être bouchère et femme, c'est possible. Léna est motivée par l'envie d'exercer sa passion. Elle a pour objectif de créer sa propre boucherie et de trouver des agriculteurs locaux pour proposer de la viande de qualité. Léna souhaiterait défendre ses produits, ses valeurs.

PRIX DE L'ENGAGEMENT BERNARD STALTER



STÉPHANE DURAND
URMA - ANTENNE DU TARN

CMA : Occitanie

RETROUVEZ-LES :



PRÉSENTATION

Il est important pour l'URMA Tarn de lutter contre les discriminations. Leur volonté est de permettre à tous les apprentis de réussir dans leur apprentissage au sein de leur CFA. Chaque jour, ils accompagnent les apprenants pour les aider dans leur parcours et pour trouver des solutions aux problèmes. La volonté du CFA est que chacun soit en mesure de poursuivre sa formation dans les meilleures conditions. Ainsi, pour favoriser l'apprentissage dans l'artisanat pour tous les publics, la direction du CFA a décidé d'agir par le biais de différents leviers et souhaite particulièrement mettre en avant la Prépa Apprentissage, la mobilité et l'égalité hommes-femmes.

MOTIVATIONS

Il était primordial pour l'URMA Tarn d'être acteur de la non-discrimination. C'est pour cette raison que l'URMA Tarn a fait le choix de créer une Prépa Apprentissage pour les personnes en situation de handicap.

Le Responsable Prépa Apprentissage a proposé en juin 2021 l'élaboration d'un parcours spécifique hors norme et précurseur sur une durée d'un an pour les personnes en situation de handicap. Ce parcours met en pratique plusieurs thématiques comme : lever les freins qui entravent leur parcours, travailler leur projet professionnel sans pression, optimiser leur potentiel etc. Le deuxième levier est de permettre aux apprenants en situation de handicap de bénéficier eux aussi de la mobilité dans les meilleures conditions. Le CFA a ainsi organisé un voyage/stage d'une semaine en 2022 en Italie pour des apprenants bénéficiaires d'une RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Le troisième levier, particulièrement important pour eux, est d'agir pour l'égalité hommes-femmes. L'URMA Tarn a mis en place de nombreuses actions, comme la création d'affichages avec le slogan « Libérez les consciences, faites-vous confiance » ou bien la mise en place d'un Escape Game sur-mesure pour les sensibiliser sur le choix de leur métier.



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

L'ARTISANAT EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

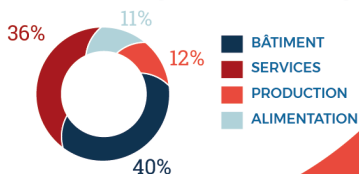
Sources CMA France au 31 janvier 2023

L'ARTISANAT, PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE



4 FAMILLES DE MÉTIERS

23%
sont des femmes



L'OFFRE DE FORMATION DES CMA

130 000
chefs d'entreprise
suivent, chaque année,
une formation continue

112 000
apprentis formés
chaque année
dans nos 137 CFA

80%

des apprentis
de nos CFA trouvent
un emploi dans les 7 mois

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

21 établissements publics
dans toute la France
au 1er janvier 2021

11 000
collaborateurs au
service des artisans

137
centres de formation gérés
par le réseau des chambres
de métiers et de l'artisanat

1 établissement
national
2 CMA de droit
local
18 établissements
de région dont
5 ultra-marins

2 500 élus

260 000
porteurs de projet
de création ou de reprise
d'entreprises informés

94 000
entreprises
visitées

1 200
actions
d'accompagnements
des collectivités

L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT



CE QU'IL FAUT RETENIR

- + **Un effectif en hausse de + 2,5 %** en moyenne nationale (par rapport à 2021 - 2022)
- + **Les principaux secteurs** qui ont pu bénéficier de cette croissance :
 - les métiers de l'alimentaire (pâtisserie / boulangerie...)
 - la mécanique automobile / carrosserie
 - la coiffure
- + **Plus de 112 000 jeunes formés** dans les 137 CFA
- + **80 % des apprentis de nos CFA** trouvent un emploi dans les 7 mois
- + **22 %** des apprentis de l'artisanat sont de **jeunes diplômés en reconversion**



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



CONTACT PRESSE

Manon Caenen
m.caenen@the-arcane.com – 06.69.90.69.15